

§ II- LETTRES, N°452

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°210

A LA SOCIETE DE ST VINCENT DE PAUL, N°7

Nérac le 31 Août 1857

Monsieur et bien cher Confrère,

Nous nous empressons de vous adresser le montant de 12 billets de loterie pour l'asile des Epileptiques de Tain, en vous priant de nous les adresser au plus tôt afin que nous puissions les remettre aux personnes qui ont bien voulu en accepter.

Nous regrettons de n'avoir pu faire davantage, mais la loterie diocésaine de N.D. de Bon Encontre et une loterie que nous essayons d'organiser en ce moment et dont nous avons besoin, ne nous ont pas permis de faire en ce moment de plus grandes démarches pour effectuer le placement de ceux que vous devez nous adresser.

Nous vous prions de vouloir bien excuser la modestie et la petitesse de notre demande et nous croire, quand même, vos tout dévoués en N.S. Jésus-Christ et S. Vincent de Paul.

signé : Lataste.

P.S. Qu'il nous soit permis de profiter de cette occasion pour insister auprès du Conseil Général afin d'obtenir au sujet des almanachs de 1858 une réponse à la lettre qui lui a été adressée il y a 15 jours environ par M. Gautier libraire; l'un de nos confrères. Ces renseignements nous seraient utiles afin de travailler au placement des 3000 almanachs que M. Gautier a demandés.

signé : Lataste.

Copie faite d'après une autre copie. L'original se trouve aux Archives de la Société de Saint Vincent de Paul à Paris.

+ authentiquée par l'Archevêché de Paris

